L'agenda

9 janvier : vœux de la municipalité et remise de médailles
20 et 27 mars : élections cantonales
8 mai: commémoration armistice 1945 à 11h
13 juillet : repas champêtre et feux d'artifice
11 novembre : commémoration armistice 1918 à 11h
20 novembre : repas des aînés

Le mot du maire

La réforme territoriale va bouleverser le découpage des communautés de communes et des cantons. L'organisation des territoires se rapprochera-t-elle des bassins de vie ? Le débat est déjà engagé tout près de chez nous avec les communautés voisines qui sont en chemin pour se rapprocher. Leur expérience servira de « laboratoire » pour beaucoup d'autres communautés de communes. En parallèle, les communes isolées vont devoir choisir afin de faire partir obligatoirement d'un EPCI.
Même, si à ce jour, la carotte financière paraît intéressante, prudence et réflexion s'imposent pour ces rapprochements.
Les cantons vont également subir des changements suite à ces regroupements. Le canton de Longeau va être un des premiers à voir son périmètre se modifier. Ceci ne sera pas anodin pour nous car, probablement, nous aurons à nous poser la question de rester dans ce canton nouveau ou de respecter la logique du nouveau découpage.
Affaire à suivre de près …….

Dans un autre registre, la volonté de se mobiliser, sans arrière pensée, fait la richesse de notre commune, lieu de vie par excellence. Sachons plus que jamais fédérer nos forces pour réussir et faire vivre notre territoire.
Merci à tous.

En cette fin d'année, il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année réponde aux attentes de tous, qu'elle soit propice à la réalisation de tous vos projets et surtout que la santé soit bonne.

UN PATRIMOINE EVOLUTIF

De par sa situation géographique à l'extrémité du plateau de Langres, notre village a eu une histoire très riche sur deux millénaires, de la période gallo-romaine à nos jours. La villa gallo-romaine, le château-fort des évêques de Langres, le prieuré de Cherrey, le camp américain… une grande histoire…mais peu de traces, peu de vestiges, si ce n'est que quelques objets dans les musées et heureusement aussi, des documents, des écrits, des photos et des souvenirs perpétués de génération en génération.

L'exposition du 11 novembre initiée par l'Association de Recherches et d'Etudes Historiques (A.R.E.H.) est un exemple de l'intérêt manifeste qu'éprouve tout un chacun pour le passé. Il est vrai, que très longtemps, partout, on a fait peu de cas des anciennes demeures, des chapelles oubliées et d'autres monuments qui croulaient de vieillesse. Peut-être qu'à l'époque, toutes « ces choses-là » présentaient peu d'intérêt aux yeux d'une population trop occupée à « travailler pour vivre ». Depuis, avec l'évolution des mœurs, de l'allongement de la durée de la vie et avec plus de temps libre, on aime se ressourcer, rechercher, retrouver ses origines et savoir comment on vivait par le passé.

De plus en plus, on s'intéresse au patrimoine défini ainsi dans le dictionnaire : « héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain ». Cet héritage comprend, non seulement les biens immobiliers, mais aussi tout ce que nous ont laissé nos ancêtres en témoignage de leur vie (mobilier, matériel,…) sans oublier les coutumes qui font partie de notre culture ainsi que la tradition orale transmise au cours des siècles.

Mais le patrimoine n'est pas pétrifié. Il est en constante évolution, que ce soit le périmètre de l'espace habité, l'architecture du bâti et aussi les transformations du paysage agricole. Ces mutations sont inévitables. Elles sont le reflet des manières de vivre d'une époque. L'essentiel, c'est que demeurent l'identité et l'âme de notre village.

RETRO 2010 SUITE

EN ATTENDANT LES PETARDS

Mardi 13 juillet, en fin d'après-midi, les habitants du village, accompagnés d'amis ou en famille, se sont dirigés vers un hangar mis gracieusement à disposition par un particulier pour partager un moment de convivialité autour du traditionnel buffet froid organisé par la municipalité à l'occasion de la Fête nationale. Quelques instants pour permettre de se saluer, de prendre des nouvelles des uns et des autres et parfois de faire connaissance ont servi de préambule aux festivités. Près de 120 personnes ont pris place autour de deux grandes tablées pour partager l'apéritif de bienvenue, bien apprécié en cette chaude fin de journée.

Les convives ont ensuite investi les abords du buffet froid, copieux et varié, dressé à proximité. Après le service des fromages, l'assemblée est sortie pour admirer les bouquets venus du ciel, un moment très attendu, fort applaudi comme à l'habitude. La soirée s'est poursuivie dans la joie et la gaieté partagées autour de la farandole de desserts préparés par les fines pâtissières du village.

LES BELLES COULEURS DE L'ETE

En cette période de l'année, les fleurs expriment pleinement leur beauté, égayant les maisons et les espaces publics. Depuis trois ans, la commune s'est investie dans l'embellissement du village épaulant les efforts des particuliers qui fleurissent leurs propriétés et les abords. Nul doute que le coup d'oeil est agréable pour les villageois et les personnes de passage. Cet effort d'amélioration de l'environnement sera poursuivi l'an prochain en espérant qu'il fasse des émules, pour le grand plaisir de tous. Dans le cadre d'un aménagement paysager durable, la commune envisage en automne d'effectuer des plantations à l'entrée du village et au belvédère du bas.

Travaux de voirie.

Les travaux de voirie concernant la montée du chemin de Cherrey ont été réalisés dans le courant du mois de juillet sous l'égide de la CCEL. Des déformations très importantes ont nécessité une reprise de ce chemin dans sa partie basse avec un revêtement bicouche. Un enduit monocouche a été réalisé sur la partie supérieure du chemin, jusqu'à l'embranchement de l'impasse de la Bruotte

La voirie fait peau neuve

Samedi 11 septembre, profitant du beau temps revenu, une équipe de bonnes volontés était à pied d'œuvre dès 8 h pour remettre en état une partie très abîmée du chemin de Fosse. Une remorque chargée de plus de 6 tonnes d'enrobé à froid attendait les cantonniers du jour armés de pelles, balais et râteaux. Un gros compacteur a permis très efficacement de niveler et tasser la couche de bitume. Le même travail a ensuite été réalisé dans le village afin de combler les trous creusés dans la chaussée. Ces réparations, effectuées bénévolement permettent de pérenniser à moindre coût les voies communales.

Chaque année, les retrouvailles du mois d'octobre demeurent le rendez-vous incontournable des anciens élèves de l'école de Bourg. Ainsi, samedi 2 octobre, après la tenue de leur assemblée générale, une vingtaine de participants ont pris place autour d'une table agréablement décorée. Innovation cette année : le repas a été entièrement préparé par les membres de l'amicale. L'apéritif et ses amuse-bouches ont été suivis de multiples plats faits maison. Après la ronde embaumée, personne n'a dissimulé sa gourmandise à l'heure du buffet gargantuesque des desserts, le tout accompagné du nectar du bordelais et de bulles offertes par le doyen de l'assemblée et par un tout jeune retraité.

Une promenade digestive dans le village a permis à tous de redécouvrir le patrimoine, une façon de se remémorer des souvenirs d'enfance. Une coupe de fleurs a été déposée au cimetière sur la tombe d'un camarade récemment décédé. Une belle journée placée sous le signe de l'amitié.

Gastronomie automnale pour les anciens élèves

La ligne électrique a changé de place.

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique de l'impasse de la Bruotte ont été réalisés début octobre. Dans le cadre de cette opération, un candélabre a été installé dans l'angle du tournant du chemin. Les poteaux de la ligne aérienne ont été déposés. Il reste à exécuter le revêtement de la chaussée.

Samedi 9 octobre, le syndicat des bouilleurs de cru a tenu son assemblée générale à la mairie. Le vice-président Jean-Paul Rouot, a énuméré l'ordre du jour dont l'élection du nouveau président en remplacement de René Mauffrey, décédé. Un hommage lui a été rendu par le secrétaire trésorier André Gouriet, suivi d'une minute de silence. Le doyen, Robert Billard a ensuite invité l'assemblée a procéder à l'élection du nouveau bureau ainsi constitué : Président : Dominique Thiébaud, vice-président : Jean-Paul Rouot, secrétaire : Bernard Gouriet, trésorier : André Gouriet. La situation financière est très satisfaisante. Seulement, comme le bilan de l'année est juste positif, l'assemblée a décidé d'augmenter de 1 € la part communale ce qui porte la cotisation globale à 14,50 €. Les adhérents, au nombre de 12, ont décidé de se retrouver autour d'une bonne table le 30 janvier 2011.

Un nouveau bureau pour les bouilleurs de cru

Les bénévoles au service du village

Fidèles au rendez-vous, 16 bénévoles se sont présentés dimanche 10 octobre, dès 8h30 à la salle de convivialité où les attendait un traditionnel café-brioche, l'occasion de se répartir les tâches pour un programme bien établi. Les femmes se sont réservées l'intendance, le nettoyage des vitres de la salle et le rangement provisoire de la vaisselle afin de permettre un réaménagement du placard. Deux chantiers attendaient les hommes : d'une part, le nettoyage de la 2éme sacristie comprenant l'enlèvement du double plafond et la mise à nu des murs, et, d'autre part, le débroussaillage des abords du captage de Fontaine Blanche et de son chemin d'accès. A l'heure de la pause casse-croûte, le travail était déjà bien avancé …Encore un peu de poussière à avaler pour les uns, le nettoyage du fonds du puits du captage pour les autres et, à midi, tout le monde s'est retrouvé à la salle pour faire le bilan de cette nouvelle matinée d'intérêt collectif, l'occasion aussi pour les responsables de remercier les participants. Chaque séance suscite au sein du groupe une franche camaraderie appréciée de tous.

Au cours de l'après-midi du 11 novembre, pas moins de 300 personnes sont venues voir l'exposition sur le camp américain de Bourg montée par l'Association de Recherches et d'Etudes Historiques dont la vocation est de faire connaître, entre autres, cet épisode de la présence américaine au village de 1917 à 1924. D'emblée, le regard du visiteur était attiré par un agrandissement photo panoramique représentant le dépôt de milliers de véhicules sur le camp après la guerre. En étalage, au milieu de la salle étaient disposés des éléments de camions et des accessoires trouvés sur le site répertoriés par type de véhicule. Des panneaux présentaient par thème des clichés d'une qualité remarquable montrant la formation des troupes de chars légers sous le commandement de Georges Patton, ainsi que des stocks impressionnants de matériel basés à Bourg et à Langres. Riche en objets usuels de la vie quotidienne du camp, l'exposition présentait également des articles de journaux relatant des petites histoires et des anecdotes de l'époque. L'association a eu le plaisir de recevoir des objets du camp apportés par des habitants du village et des environs. Cette exposition aussi passionnante que pédagogique contribue efficacement à faire perdurer le souvenir d'une période pas encore centenaire.
Le matin, à 11 heures les habitants du village ont accompli leur devoir de mémoire au monument aux morts remarquablement fleuri. Une cérémonie émouvante toujours très suivie par la population.

11 novembre : cérémonie

et exposition

Le creusement d'une tranchée par une pelleteuse locale a permis de découvrir la canalisation d'eau, à la sortie du captage de l'Echenot. Le tuyau était complètement obstrué par des écheveaux de racines. La mise en place d'un tuyau neuf a permis de remédier à ce problème. Ce captage n'est plus utilisé, mais il a bien servi pendant la sécheresse de 2003…

On ne sait jamais !

L'eau coule à nouveau.

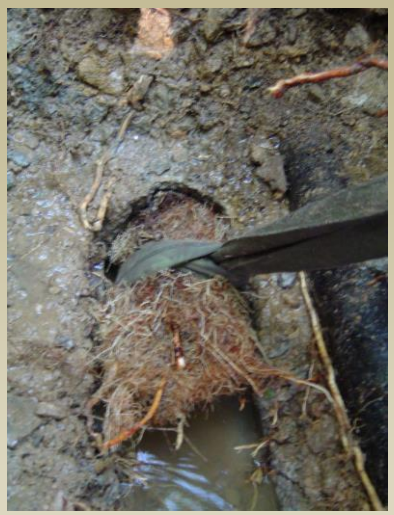

Dimanche de fête avec les aînés.

Le repas annuel des aînés s'est déroulé le dimanche 21 novembre. Le maire a souhaité la bienvenue aux 35 personnes présentes autour de la table joliment décorée aux couleurs automnales. Il a eu une pensée à l'égard des disparus de l'année et des absents retenus chez eux, à l'hôpital et en maison de retraite. Il a félicité les membres du C.C.A.S , artisans dévoués de ce repas. Les nouveaux seniors ont été intronisés par le maître de cérémonie avec humour et solennité.

Après l'apéro avec ses amuse-bouches faits maison, ont suivi des plats de choix servi par les dames, accompagnés de boissons proposées par un sommelier expérimenté. Quatre papillons sur le menu ont désigné les heureux lauréats d'une tombola. Puis chacun s'est vu remettre une petite brouette de fabrication artisanale garnie de confiseries. Un diaporama a défilé en boucle présentant les repas des années antérieures. Ce rendez-vous de novembre facilite la transmission de la tradition orale en se racontant les anecdotes et les souvenirs du village. Une journée chaleureuse et amicale fort appréciée de tous.

les décisions du conseil

Séance du 7 septembre

- **Zone de développement éolien (ZDE)**

Le maire a fait savoir à l'assemblée que, par suite du retrait de deux communes, le secteur 2 proposé pour la ZDE comprend désormais les communes de Bourg, Brennes et Cohons. Le conseil doit prendre une nouvelle délibération pour approuver ce changement.
Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, a décidé d'approuver les deux secteurs proposés pour constituer la future ZDE du territoire intercommunal, à savoir : le secteur 2 comprenant Bourg, Brennes et Cohons et le secteur 5 comprenant Chassigny, Heuilley-Cotton, Villegusien-le-Lac et Violot, avec une fourchette de puissance de 2 à 36 MW. Il a décidé d'autoriser le Président de la Communauté de Communes du Pays de Chalindrey, coordinatrice du groupement de commandes, à déposer le dossier de ZDE en Préfecture. Le maire est autorisé à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

- **Modification du lotissement**

Le maire a fait savoir à l'assemblée que, souvent, les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle du lotissement, souhaitent acquérir un lot d'une contenance inférieure aux propositions. Depuis la dernière réunion, les membres du conseil ont été amenés à réfléchir sue cette situation afin de trouver la meilleure solution possible pour satisfaire ces demandes. Après un large échanges de vues, le conseil a adopté le principe d'un redécoupage des trois parcelles 6-7 et 8 du lotissement. Cette opération est facile à réaliser sans grands frais afin de réduire la contenance des trois lots précités. Le conseil a décidé d'engager la procédure pour établir un modificatif à l'autorisation de lotir. Il a autorisé le maire a effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document pour instruire ce dossier.

- **Vente d'une parcelle communale**

Le maire a donné connaissance au conseil que la parcelle communale cadastrée ZN 33, d'une superficie de 1830 m2, desservie par tous les réseaux, pourrait être partagée en deux lots afin de satisfaire les demandes de deux personnes qui souhaitent construire sur des parcelles de moindre superficie. Le conseil a décidé, dans un premier temps, d'étudier les différentes possibilités de découpage de ladite parcelle, ceci afin de répondre au mieux à l'attente des demandeurs et définir ensemble les modalités d'acquisition.

- **Création d'un passage ruelle de la Bruotte**

Le maire a présenté au conseil une demande de M. Fernand Prodhon qui souhaite avoir un accès à ses propriétés, au lieu-dit la Bruotte, cadastrées, section B, n°132, 133, et 134, afin de pouvoir en assurer l'entretien. Actuellement, l'accès en est empêché par la présence d'un muret fait de pierres sèches qui borde la partie gauche d'une ruelle, la partie droite étant déjà démolie. M. Fernand Prodhon demande l'autorisation de démolir ce muret qui jouxte la parcelle B n°132, jusqu'à hauteur de l'autre côté déjà démoli. Après en avoir délibéré, le conseil a autorisé M. Fernand Prodhon à effectuer ces travaux afin de créer un passage d'environ 5m de large pour accéder à sa propriété, sachant que tous les frais seront à sa charge.

- **Au fil des dossiers.**

  - Afin d'assurer le financement des travaux de création du lotissement, le conseil a décidé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne, un emprunt de 160 000 € sur une durée de 20 ans au taux fixe et échéances constantes de 3,30%.
  - La convention avec le Conseil Général concernant l'assistance technique pour l'environnement est renouvelée avec une participation de 0,14 € H.T. par habitant pour l'eau potable et à 0,34 € H.T. pour l'assainissement.
  - La participation de la commune aux frais de fonctionnement du SIVOS de la Vingeanne pour l'année scolaire 2009/2010 s'élève à 2 400 € pour un enfant en maternelle (1 000 € / enfant) et trois enfants en primaire (500 € / enfant x 2 et 500 € x 8 / 10).Pour les écoles de Langres, la participation est de 918 € pour deux enfants en primaire.

Séance du 4 novembre 2010

- **Modification du lotissement :**

Le maire a rappelé à l'assemblée que le 7 septembre 2010, le conseil municipal a adopté le principe du redécoupage des 3 parcelles ZH 81, 82, 83 du lotissement. Il a présenté un plan de division desdites parcelles. Après avoir étudié le projet, le conseil, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention a accepté cette proposition de division, a autorisé le maire à engager la procédure de modification d'autorisation de lotir, à faire établir le document d'arpentage définitif et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

- **Vente de la parcelle communale ZH 33. :**

Le maire a rappelé à l'assemblée que le 7 septembre 2010, le conseil municipal avait décidé d'étudier la possibilité de diviser en 2 lots la parcelle communale ZH 33 située hors lotissement afin de satisfaire les demandes de 2 acquéreurs intéressés par ce découpage. Il a présenté un plan de division de ladite parcelle en 2 lots avec un chemin d'accès pour la partie arrière. Après avoir étudié le projet et après un large échange de vues, le conseil, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, a accepté de vendre la parcelle cadastrée ZH 33 divisée en 2 lots pour laquelle il sera demandé un document d'arpentage. Le conseil a fixé le prix de ces terrains à 15,38 € le m2, auquel s'ajoute le montant de la P.V.R. fixé à 9,62 € le m2, portant ces acquisitions à 25 € le m2 . Le prix du chemin d'accès sera basé sur les prix en vigueur du terrain agricole. Les frais d'arpentage seront à la charge de la commune et les frais des actes notariés à la charge des acquéreurs. Un devis sera établi pour viabiliser la parcelle du fonds (E.D.F., téléphone, eau potable et assainissement) à la charge de la commune à la limite de l'entrée du chemin d'accès. Il a autorisé le maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

- **Aménagement d'une cuisine pour la salle de convivialité :**

Les conseillers présentent leurs propositions concernant en particulier le gros œuvre en fonction des normes actuelles, espace préparation culinaire et espace réservé au nettoyage de la vaisselle. En fonction de ces critères, le conseil a étudié un aménagement espace traiteur cuisine et a décidé de statuer sur le projet définitif lors de la prochaine réunion en fonction des renseignements relatifs à la sécurité et l'accessibilité qu'apportera un conseiller. Ce dossier fera l'objet de demande de subventions et devra être validé par les services compétents.

- **Au fil des dossiers**

  - La participation aux frais scolaires de la commune de Saints-Geosmes s'élève à la somme de 400 € pour un élève en classe élémentaire.
  - Le conseil a accepté la modification des statuts du SMTS de Langres-Longeau suite au changement de carte scolaire pour les élèves du préélémentaire et élémentaire des communes de Brennes et Perrogney-les-Fontaines.
  - Il a été décidé de faire établir des devis pour la réparation des toitures des sacristies.

Séance du 8 décembre 2010

- Tarifs 2011

  - Eau et assainissement : eau - abonnement : 43.50€
    - de 0 à 100m3 : 1.07€
    - + de 100m3 : 0.86€

    Assainissement - abonnement : 36€
    -par m3 : 0.39€

    Redevance pollution : 0.168€/m3 ;
    Redevance pour modernisation des réseaux : 0.120€/m3
  - Ordures ménagères : résidence principale : 92€ par habitant (soit 2€ de moins qu'en 2010) ; résidence secondaire : 150€ par résidence et par an

- Groupement de commande « espaces verts »

Comme les années précédentes, le conseil a décidé de participer pour 2011 au groupement de commandes entretien des espaces verts et a accepté que la CCEL en soit coordinateur. Il a désigné les délégués communautaires D. Thiebaud comme membre titulaire pour siéger aux commissions d'appels d'offres et X. Fouchault comme suppléant.

- Décision modificative :

Suite à la réalisation d'un emprunt pour financer les travaux de lotissement, le conseil a décidé d'ouvrir des crédits complémentaires sur le budget primitif 2010 comme suit : en dépenses comme en recettes d'investissement +/- 10000€.

- Travaux 2011 : aménagement d'une cuisine pour la salle de convivialité

Au cours de l'année 2010, une réflexion a été conduite au fil des séances du conseil municipal concernant l'aménagement d'une cuisine pour la salle communale. Un conseiller a apporté des renseignements relatifs aux normes actuelles en matière de sécurité et d'accessibilité. En fonction de ces critères, le conseil a établi un schéma d'aménagement de la cuisine et a défini la nature des travaux à réaliser. Des devis seront demandés pour établir le dossier qui, après sa validation par les services compétents, fera l'objet de demande de subventions pour une réalisation programmée en 2011-2012.

- Travaux 2011 suite : réfection des sacristies

Les séances de bénévolat ont permis d'effectuer un nettoyage complet des deux sacristies. Dans un premier temps, le conseil a décidé d'établir un projet concernant la réparation des toitures et des fenêtres. Ce dossier fera l'objet de demandes de subventions.

- Le conseil a établi les tours de garde pour les élections cantonales des 20et 27 mars 2011
- La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le dimanche 9 janvier 2011. A cette occasion quatre conseillers se verront remettre la médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale.

- A court terme, la déchetterie mobile installée à Longeau le vendredi des semaines impaires sera supprimée.

ETAT CIVIL 2010

Décès :

Sincères condoléances aux familles de :

Mrs VALLET Leon et GOURIET Raymond

Arrivée :

Nous avons le plaisir d'accueillir:

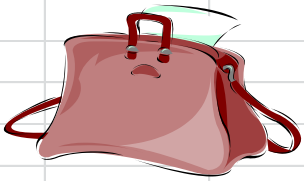

Mme LAMARE Huguette

Départ :

Sont partis pour d'autres horizons :

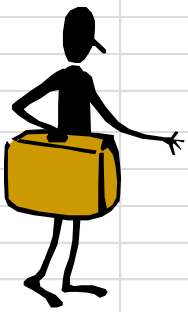

Mr et Mme JANDA

Ils nous ont quittés en 2010.

Léon VALLET est né le 12 mai 1924 à Andelot–en-Montagne dans la Jura d'une famille de 7 enfants. Le 19 mars 1949, il a épousé **Gabrielle CHAUVIN**. De leur union sont nés 4 enfants : **Danielle** en 1950, **Guy** en 1951, **Gilles** en 1958 et Claire en 1959. La famille s'est agrandie avec la venue de 3 petits enfants et dernièrement d'une arrière petite fille **Lisa**.

Léon a intégré très tôt la vie active en effectuant son apprentissage en boucherie à Saint-Claude. Après s'être installé à son compte jusqu'en 1956, il a exploité quelques temps une ferme dans le Haut Doubs. En 1960 il a quitté les hauteurs du Jura pour s'installer à Dijon comme boucher, puis gérant des Coopérateurs de Lorraine jusqu'en 1966, date à laquelle il est venu à Longeau où il a géré une station service pendant 6 ans.

L'année 1972 a marqué un tournant dans sa carrière professionnelle. Il a fait construire un garage avec démolition autos à Bourg dans la côte de Cherrey et en même temps une maison sur le coteau où il s'est installé avec sa famille. D'un abord très aimable avec ses clients, il aimait plaisanter. Sa jovialité laissait entrevoir son plaisir à rendre service autour de lui. Très vite, son garage a été reconnu dans le sud haut marnais pour les pièces détachées. En 1986, à l'âge de la retraite, il a été très heureux de voir son garage repris par ses enfants **Guy** et **Danielle** auxquels il continuait de prodiguer ses conseils avisés. En 1991, **Gaby** et **Léon** ont quitté Bourg pour s'installer à Baissey puis à Longeau. Elu au Conseil Municipal en 1977 puis en 1983, il a été premier adjoint durant son premier mandat. Ce dévouement pour la commune a été perpétué par son fils **Guy** avec lequel il entretenait une grande complicité.

Comme pour **Gaby**, les valeurs familiales avaient pour lui un sens profond et la disparition de leurs 2 fils, **Gilles** à l'âge de 5 ans et **Guy** le 1er janvier 2007 les ont durement affectés.

Toujours enjoué, **Léon** aimait recevoir ses nombreux amis où leur rendre visite. Le regard rieur, il savait raconter avec humour des histoires maintes fois entendues, mais si bien enjolivées qu'elles étaient toujours écoutées. Il se disait pleinement satisfait du déroulement de sa vie. Il adorait voyager avec **Gaby** notamment en Espagne à la découverte de nouveaux horizons et à la rencontre d'autrui.

Sa santé déclinant depuis quelques mois, il s'est éteint à l'hôpital de Langres le matin du 2 janvier, dans sa 86ème année.

Amoureux de la vie, **Léon** laissera dans l'esprit de chacun l'image d'un homme affable, sincère en amitié qui, par la qualité de ses relations humaines représentait la simplicité et la gentillesse.

Raymond Gouriet était un enfant du pays. Né au village le 5 septembre 1940, il était le troisième d'une famille de 6 enfants.

Le 18 octobre 1969, il a épousé **Josette ROY**, jeune fille de Merrey. De leur union, sont nés 4 enfants : un garçon, **Laurent**, et 3 filles : **Isabelle, Fabienne et Delphine**. Le cercle familial s'est ensuite élargi avec la naissance de 6 petits enfants.

Dès son jeune âge, **Raymond** a participé, comme ses frères et sœur, aux durs labeurs de la ferme. Il a suivi sa scolarité à l'école communale, puis à 14 ans, à l'école d'agriculture de Langres. Il a effectué son service militaire au 18ème régiment de transmissions à Epinal, puis à Langres.

Sa vie entière a été consacrée au travail. A l'heure de la mécanisation naissante, l'agriculture était surtout manuelle. Ses mains étaient sans repos, continuellement occupées aux multiples travaux de l'exploitation. Avec son épouse, il a repris et mis en valeur la ferme de ses parents qu'il a su gérer et faire prospérer.

Sa vie professionnelle bien remplie lui a valu d'assurer la présidence de l'Association Foncière depuis sa création. L'âge de la retraite étant venu, il a cédé son exploitation à son fils **Laurent** qu'il a continué à aider sans relâche, tout en lui prodiguant ses conseils avisés.

Très proche de la nature, il aimait la campagne profonde, effectuant tous les jours son tour de plaine avec son chien, pour surveiller le bétail et s'inquiéter de l'état des cultures.

Son caractère réservé cachait des sentiments profonds exprimés prioritairement à l'égard des siens, leur accordant beaucoup de bienveillance.

Sa satisfaction était de voir prospérer son exploitation, le fruit d'un travail laborieux assuré conjointement avec son épouse.

Son plaisir était d'effectuer en voiture avec son épouse une balade dominicale à la découverte d'autres contrées, prenant au passage des nouvelles de leurs connaissances. **Raymond** est décédé subitement à son domicile le mardi 4 mai, à l'âge de 69 ans.

Raymond laissera dans l'esprit de chacun l'image d'un homme discret, courageux et d'une grande gentillesse, dont le travail et la famille ont meublé la vie.

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00
Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04
Trésor **P**ublic - perception de Prauthoy : 03 25 88 31 10
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Fermé au public le mercredi sauf rendez-vous.
Une boite à lettres est à disposition dans la cour de la mairie de Longeau, relevée le mardi matin à 8h00

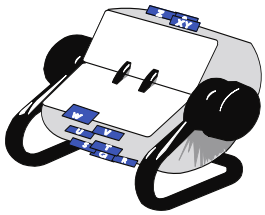

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53
Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)
Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)
Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-France Leprince et Marie-Claude Gay
Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet, Philippe Massotte et André Gaché
Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André
Déchetterie mobile : à Longeau, vendredi des semaines impaires
de 13 h à 19 h de mars à octobre de13 h à 17 h de novembre à février.
Gardes particuliers : Oursly Chouet et Alexandre Liégé.

Savez-vous que :

Vous pouvez emprunter le taxi à la demande du S.M.T.P.L.
Réservation avant 19h la veille au 03 25 88 97 98 chez PL JACQUES
Le mercredi : départ à l'abri bus à 13 h 50 - retour vers 17 h 10.
Le vendredi : départ à 9 h 55 - retour vers 12 h 30

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)
Boulanger : les mardi, jeudi et samedi matin.
Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.
Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.
Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois
Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.

ET SUR LE NET ? A REDECOUVRIR : www.bourg52.fr
UN SITE PLUS CONVIVIAL ET PLUS COMPLET

Vous pouvez recevoir le journal par voie électronique sur simple demande en envoyant un courriel à la mairie en précisant également si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique
Comité de rédaction : Dominique Thiebaud-Bernard Gouriet-Michel Pernot-Philippe Massotte-Xavier Fouchault-Aleth Moussus-Henri Thomas